CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
Professionnels

1. Identification des parties

- Clément SATIN Entrepreneur Individuel (nom commercial : Fabcourt), SIREN : 929733087, dont le siège est 14 rue Pierre Brossolette 78280 Guyancourt.

 Ci-après dénommé « Fabcourt ».

- La société demandeuse et destinataire de la prestation proposée par Fabcourt.

 Ci-après dénommé « l'Acheteur » ou « le Client ».

2. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les droits et obligations de Fabcourt et de son Client dans le cadre de la fourniture de pièces mécaniques ainsi que des prestations intellectuelles (conception, conseil, rédaction de livrables) proposées par Fabcourt.
Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux CGV.

En cas de contradiction, les documents s'appliquent dans l'ordre suivant : le devis accepté, puis les contrats éventuellement conclus entre les parties (accord de confidentialité, contrat-cadre…), puis les conditions générales d'achat du Client lorsqu'elles ont été acceptées par écrit par Fabcourt, et enfin les présentes CGV.

3. Devis et commandes

3.1. Devis et validité

Les devis sont gratuits et valables 30 jours sauf mention contraire.

3.2. Modification

Avant acceptation, les devis peuvent être revus selon les exigences du Client. Un nouveau devis, annulant et remplaçant le précédent, est alors établi. Toute modification intervenant après la commande pourra donner lieu à l'établissement d'un devis complémentaire, la commande initiale restant due.

3.3. Commande

La transmission d'un devis signé et portant la mention « bon pour accord » vaut acceptation de la commande. La commande n'est définitivement enregistrée qu'après confirmation écrite de Fabcourt. Selon le choix du Client, un bon de commande peut aussi être établi pour confirmer la commande.

3.4. Annulation

En cas d'annulation par le Client après la validation de la commande les coûts déjà engagés sont facturés : travail réalisé, matière consommée, matières et services achetés spécifiquement pour la commande, y compris auprès de sous-traitants.

4. Prix

Les prix des produits et prestations sont ceux définis lors de la commande. Ils sont exprimés en euros (€) et hors taxes. Lorsque cela est applicable ils seront majorés du taux de TVA.
Fabcourt s'accorde le droit de modifier le prix de ses prestations à tout moment. En revanche, Fabcourt s'engage à honorer le prix convenu lors de l'acceptation de la commande. Les barèmes, remises et ristournes éventuelles sont précisés au devis.

5. Modalités de règlement

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

5.1. Première commande

Pour toute première commande, un paiement intégral ou un acompte à la commande peut être demandé. Le délai de réalisation court alors à compter de sa réception.

5.2. Commandes suivantes

Le paiement est dû à 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture.
Selon le montant de la prestation, un acompte pourra être demandé. Celui-ci sera précisé sur le devis.

5.3. Mode de règlement

Le mode de règlement privilégié est le virement bancaire.

5.4. Retard

Toute somme impayée à l'échéance entraîne l'application de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due et court à compter de la date d'échéance de la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (articles L. 441-10 et D. 441-5 du Code de commerce). Le non-paiement d'une facture à la date prévue suspendra toute prestation et rendra immédiatement exigibles toutes les sommes non échues par le Client.

6. Délais, livraison et transfert des risques

6.1. Délais

Sauf mention contraire, les délais indiqués sont estimatifs et dépendent de la réception des éléments du Client, des approvisionnements et des aléas inhérents à une activité de production. Tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu, au profit de l'Acheteur, ni à l'allocation de dommages et intérêts, ni à l'annulation de la commande.

6.2. Livraison

Les frais de livraison sont détaillés sur le devis. Les risques sont transférés au Client dès la remise au transporteur ou, en cas de remise en main propre ou d'enlèvement, dès la remise des produits au Client.

6.3. Réception

Le Client doit vérifier les colis et formuler des réserves précises sur le bon de livraison en cas d'avarie/manquant puis les confirmer au transporteur par lettre recommandée dans les 3 jours suivant la réception (article L133-3 du Code de commerce), avec copie à Fabcourt.

À réception, le Client dispose de 10 jours ouvrés pour notifier toute non-conformité aux critères convenus, en justifiant les écarts constatés (photos, relevés de mesure). Passé ce délai, la livraison est réputée conforme.

En cas de non-conformité avérée imputable à Fabcourt, Fabcourt choisira entre refabrication, réparation ou avoir, à l'exclusion de toute autre indemnisation.

7. Tolérances générales, aspect, propriétés matériaux et livrables

7.1. Tolérances générales

Sauf mention contraire, les tolérances générales dimensionnelles des pièces fabriquées par Fabcourt sont les suivantes :

- Pour l'impression FDM : ± 0.5% avec un minimum de ± 0.5 mm
- Pour l'impression SLA : ±0.4% avec un minimum de ±0.2 mm

Il est possible d'atteindre des tolérances inférieures, et Fabcourt s'engage à conseiller le Client sur l'adéquation des processus utilisés vis-à-vis de son application. Au cas par cas Fabcourt peut s'engager sur des tolérances plus restreintes qui sont alors précisées au devis.

Pour les technologies mises en œuvre par des sous-traitants (SLS, MJF, fabrication métallique, etc.), les tolérances applicables sont celles pratiquées par le sous-traitant.

7.2. Aspect et propriétés matériaux

Les traces de supports, stries de couches et légères variations de teinte sont inhérentes aux procédés de fabrication additive. Elles ne constituent pas une non-conformité, sauf critère d'aspect précisé au devis.

Les caractéristiques mécaniques, thermiques et chimiques indiquées dans les fiches techniques des fabricants de matières sont indicatives. La résistance des pièces imprimées peut varier selon l'orientation, notamment entre les couches en FDM. Aucune aptitude particulière (contact alimentaire, tenue au feu, biocompatibilité, usage médical) n'est garantie sauf mention expresse au devis.

7.3. Livrables

Lorsque la prestation inclut un rapport ou tout autre type de rendu textuel, le Client peut demander une révision sans frais suite à la livraison initiale. Toute révision additionnelle pourra faire l'objet d'un devis supplémentaire.

8. Obligations des parties

Lorsque le Client fournit les fichiers ou les plans, Fabcourt s'engage sur la conformité de la fabrication à ces éléments et aux tolérances applicables. Les adaptations que Fabcourt propose pour la fabrication sont soumises à l'accord du Client. Le Client reste responsable de la conception et de l'adéquation de la pièce à son application.

Lorsque Fabcourt réalise la conception d'une pièce, le Client communique par écrit les conditions d'utilisation prévues (efforts, températures, environnement…). Il appartient au Client de tester et de qualifier les pièces dans leur application avant toute utilisation en service.

Les prestations de conseil et d'accompagnement sont soumises à une obligation de moyens. Les recommandations de Fabcourt (choix de technologies, de machines, de matières ou de fournisseurs) ne valent pas garantie des performances des équipements ou produits tiers, que le Client choisit et acquiert sous sa propre responsabilité.

Fabcourt peut confier tout ou partie de la réalisation d'une commande à des sous-traitants. Fabcourt reste seul responsable envers le Client de la bonne exécution de la commande.

9. Propriété intellectuelle

Les plans, fichiers et autres éléments fournis par le Client restent sa propriété. Le Client garantit disposer des droits nécessaires (propriété intellectuelle, licences, secrets) et garantit Fabcourt contre toute revendication/contrefaçon.

Les méthodes, fichiers et procédés développés par Fabcourt dans le cadre d'une prestation pour un Client restent la propriété de Fabcourt, sans transfert de droits, sauf cession prévue au devis. De même, les adaptations de fichiers réalisées par Fabcourt pour les besoins de la fabrication restent la propriété intellectuelle de Fabcourt, le Client n'ayant qu'un droit d'usage sur la pièce physique.

10. Confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentielles les informations techniques et commerciales reçues, pour une durée de 5 ans, sauf obligations légales. Si le Client le souhaite, Fabcourt peut signer un accord de confidentialité qui précise le secret à maintenir.

Le Client autorise Fabcourt à transmettre, le cas échéant, à ses sous-traitants les informations nécessaires au traitement de la commande du client.

Fabcourt conserve les fichiers du Client pendant 5 ans afin de faciliter les commandes ultérieures, ceux-ci peuvent être supprimés sur simple demande écrite du Client.

Le Client informe Fabcourt, avant la commande, si les pièces ou les données transmises sont soumises à une réglementation de contrôle des exportations, notamment au titre des biens à double usage.

11. Protection des données personnelles

11.1. Finalité

Dans le cadre de ses prestations, Fabcourt est amené à traiter des données personnelles concernant les interlocuteurs du Client (nom, prénom, adresse email professionnelle, numéro de téléphone). Ces données sont collectées uniquement pour les besoins de la gestion de la relation commerciale. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat entre Fabcourt et le Client.

Les données sont destinées exclusivement à Fabcourt. Elles ne sont jamais revendues. Elles peuvent être transmises aux sous-traitants dans la stricte limite nécessaire à l'exécution de leur mission.

11.2. Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées pendant la durée de la relation commerciale. Elles sont ensuite archivées pour une durée de 5 ans (prescription commerciale) ou 10 ans pour les documents comptables (factures), conformément aux obligations légales.

11.3. Droits des personnes

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au RGPD, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de ses données. Pour exercer ces droits, le Client peut contacter le responsable de traitement à l'adresse suivante : contact@fabcourt.fr ou par courrier au siège social de Fabcourt. Le Client peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

12. Garanties

Fabcourt garantit la conformité des produits au devis, aux éléments validés par le Client et aux tolérances applicables. L'adéquation des pièces à leur usage s'apprécie au regard des conditions d'utilisation communiquées par écrit par le Client ; à défaut, les pièces sont réalisées selon l'état de l'art du procédé retenu. Sont exclus les défauts résultant d'une erreur sur un élément fourni par le Client, d'une utilisation inappropriée par le Client, d'un stockage inadéquat, de contraintes non prévues, de modifications par le Client ou un tiers.

13. Responsabilité et exclusions

Sauf en cas de faute lourde, intentionnelle ou fraude commise par Fabcourt, la responsabilité de Fabcourt est limitée aux dommages directs matériels uniquement et plafonnée au montant HT de la prestation concernée. Elle exclut tout dommage indirect, arrêt de production, perte de profit, manque à gagner, trouble commercial ou perte de données.

Fabcourt ne pourra pas être tenu responsable des dommages résultant de :

- Utilisation inappropriée ou usage non prévu
- Modification de la pièce après livraison
- Stockage ou transport inadéquats
- Absence de validation ou d'inspection par le client ou défaut de qualification pour l'application

- Applications de sécurité critique ou soumises à des normes de contrôle, notamment les usages médicaux, aéronautiques en vol, équipements sous pression, contact alimentaire, sauf mention particulière au devis

14. Réserve de propriété

Fabcourt conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix et de ses accessoires. En cas de non-paiement, Fabcourt peut revendiquer les marchandises.

15. Force majeure

La responsabilité de Fabcourt ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

16. Résiliation

En cas de manquement grave non réparé sous 10 jours ouvrés après mise en demeure, la partie lésée peut résilier la commande de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts et des sommes dues pour les travaux réalisés.

17. Droit applicable et juridiction

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal compétent dans le ressort de la cour d'appel de Versailles.